



Union européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION

Notice Obligations de publicité

Programme
Nouvelle-Aquitaine
2021-2027



Notice

LES CLÉS d'une communication réussie sur les fonds européens



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Renforcer l'image de votre projet grâce à l'Europe

«L'Europe s'engage, aujourd'hui, auprès de vous pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet. En échange, vous soutenez l'action de l'Europe en informant autour de vous du soutien qu'elle vous a apporté.

Vous devenez le meilleur ambassadeur de l'implication de l'Europe pour les territoires.

En affichant l'emblème de l'Union européenne, votre projet se dote d'une image et d'une ampleur renforcée. Votre projet est ainsi reconnu, au-delà de l'échelle locale ou nationale, au niveau européen.»

1 Site internet / Réseaux sociaux / Documents et matériel de communication

- ✓ Pour tous les projets dès le 1^{er} €

2 Affiche A3 ou Affichage électronique

- ✓ Pour tous les projets dès le 1^{er} €

3 Panneau de chantier

- ✓ Pour les projets de construction dès le 1^{er} €

4 Autocollant A4

- ✓ Pour les acquisitions de navires par le FEAMPA dès le 1^{er} €

4 Plaque réglementaire permanente pour les investissements matériels, achats d'équipements, infrastructures ou constructions

- ✓ Projets FEADER > 50 000 € (dépenses publiques, sauf pour LEADER coût total)
- ✓ Projets FSE+ et FEAMPA > 100 000 € (coût total)
- ✓ Projets FEDER > 500 000 € (coût total)

5 Plaque ou autocollant générique pour les investissements matériels, achats d'équipements, infrastructures ou constructions

- ✓ Projets FEADER ≤ 50 000 € (dépenses publiques, sauf pour LEADER coût total)
- ✓ Projets FSE+ et FEAMPA ≤ 100 000 € (coût total)
- ✓ Projets FEDER ≤ 500 000 € (coût total)

Ces obligations ne sont pas forcément cumulatives, vous retrouverez le détail dans les pages suivantes.

■ Comment indiquer le soutien de l'Europe ?

1 Afficher l'emblème et les mentions obligatoires

Toutes vos actions d'informations et supports de communication devront comporter les éléments suivants :

- ✓ L'emblème européen (drapeau)
- ✓ La mention «Financé par l'Union européenne» ou «Cofinancé par l'Union européenne»



LOGOS ET
SUPPORTS TÉLÉCHARGEABLES

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

> L'emblème européen devra toujours être clairement visible et placé bien en évidence. La taille du support sera appropriée au regard de l'importance du financement obtenu. Si d'autres logos sont affichés en plus de l'emblème de l'Union européenne, ce dernier aura au moins la même taille en hauteur et en largeur, que le plus grand des autres logos.

> La présence du logo de la Région Nouvelle-Aquitaine, aux côtés de l'emblème de l'Union européenne, vient illustrer le rôle de la Région, autorité de gestion des fonds européens.

➔ Si vous avez un **SITE WEB** et des **RÉSEAUX SOCIAUX**, vous devez faire figurer l'emblème de l'Union européenne et la description succincte de votre projet, en rapport avec le niveau du soutien, y compris sa finalité et ses résultats, afin de mettre en lumière le soutien financier de l'Union européenne.



> Exemple projet 14/20 Facebook



- ➔ Pour les événements tels que festivals, formations : assurez-vous que le public participant à toute manifestation soutenue par l'Europe (événements culturels, sportifs, formations, séminaires,...) soit informé de ce financement.

Tous les documents destinés au public ou aux participants doivent mentionner le soutien européen (présence de l'emblème, mention sur les diaporamas, les feuilles de présence, les brochures).

2 Apposer une affiche A3 ou un affichage électronique pour tous les projets dès le 1^{er} euro



- Cette affiche devra être placée dans un lieu aisément visible par le public tel que l'entrée d'un bâtiment.
- Elle devra mentionner des informations sur le projet en mettant en évidence le soutien financier de l'Europe.

> Exemple projet 14/20 Affiche A3

- Cette affiche ne sera pas obligatoire pour les projets concernés par la plaque réglementaire permanente

3 Mentionner le soutien de l'Europe sur un panneau de chantier pour les travaux de construction dès le 1^{er} euro



> Exemple projet 14/20 Panneau de chantier

- 25% du panneau doivent être réservés à l'intitulé de l'opération, l'objectif, l'emblème de l'Europe, la mention «Financé ou Cofinancé par l'Union européenne»
- La panneau sera positionné à l'emplacement le plus visible par le public et durant toute la durée du chantier.
- Le panneau sera remplacé à la fin des travaux par une plaque réglementaire permanente.

> Les logos des partenaires co-financeurs peuvent être affichés au bas du panneau. Leur taille restera inférieure ou égale à celle des logos européens. La typographie doit être aussi visible que celle des autres financeurs.

- 4** Apposer une plaque réglementaire permanente pour les projets d'investissements matériels, d'infrastructures, d'achats d'équipements ou de constructions pour le :
- FEADER > 50 000€ (dépenses publiques, sauf pour LEADER coût total)**
 - FSE+ et FEAMPA > 100 000€ (coût total)**
 - FEDER > 500 000€ (coût total)**



- 25% de la plaque doivent être réservés à l'intitulé de l'opération, l'objectif, l'emblème de l'Europe, la mention «Financé ou Cofinancé par l'Union européenne».
- Modèle de plaque permanente à réaliser (matériau à votre appréciation : plastique, métal, bois...).
- Les logos des partenaires co-financeurs peuvent être affichés au bas de la plaque. Leur taille restera inférieure ou égale à celle des logos existants.

> Exemple projet 14/20 Plaque réglementaire permanente



- Pour l'acquisition de navires, il sera demandé l'apposition d'un autocollant.

> Exemple projet 14/20 Autocollant

- 5** Apposer une plaque ou un autocollant générique pour les projets d'investissements matériels, d'infrastructures, d'achats d'équipements ou de constructions pour le :
- FEADER ≤ 50 000€ (dépenses publiques, sauf pour LEADER coût total)**
 - FSE+ et FEAMPA ≤ 100 000€ (coût total)**
 - FEDER ≤ 500 000€ (coût total)**



- L'intervention de l'Europe est importante sur le territoire de la nouvelle-aquitaine. La Région souhaite renforcer cette visibilité auprès des habitants.
- Si l'apposition de la plaque n'est pas possible, celle-ci peut être remplacée par un autocollant générique.
- Votre contact Région met à disposition ces plaques et ces autocollants génériques.

> Exemple plaque générique

6 Pour les projets de plus de 10 000 000 €

- ➔ Pour les projets dont le coût total dépasse 10 000 000 € une action de communication devra être organisée en associant en temps utile la Commission européenne et la Région Nouvelle-Aquitaine.



VOTRE PROJET FAIT L'OBJET D'UNE INAUGURATION, PENSEZ À EN INFORMER VOTRE CORRESPONDANT EUROPE

7 La communication... une obligation

LA PUBLICITÉ de l'union européenne

est une obligation pour les bénéficiaires d'une subvention européenne qui s'inscrit dans un cadre réglementaire.

LES RÈGLEMENTS (UE)

n° 2021/1060 relatif aux FEDER, FSE+ et FEAMPA

n°2021/1057 instituant le FSE+

n°2021/1058 relatif au FEDER

n°2017/1004 relatif au FEAMPA

n°2022/129 relatif au FEADER

Cette obligation vous engage à informer les personnes concernées par votre projet (vos partenaires et plus généralement, le grand public) de la participation communautaire au financement de votre projet.

> Vous devrez fournir la preuve de cette publicité lors de la demande de paiement de votre aide et la garder en cas de contrôle (photo ou tout autre support adéquat témoignant de la mesure prise). Le non-respect de l'obligation de publicité pourra entraîner une pénalité financière.

> Votre projet sera répertorié dans une liste mentionnant tous les bénéficiaires de fonds européens. Celle-ci sera ensuite publiée par voie électronique. Le nom (pour les personnes morales) et les caractéristiques du projet seront ainsi présentés.



Vous devez impérativement respecter les obligations de visibilité, de transparence et de communication citées dans les pages précédentes, sous peine de sanctions financières.

8 Memento

	J'ai rempli mes obligations
Emblème européen (drapeau) + mention Financé ou cofinancé par l'Union européenne sur tous vos supports de communication.	<input type="checkbox"/>
Affiche A3 ou affichage électronique	<input type="checkbox"/>
Autocollants A4	<input type="checkbox"/>
Panneau de chantier	<input type="checkbox"/>
Plaque réglementaire permanente	<input type="checkbox"/>
Plaque ou autocollant générique	<input type="checkbox"/>
Site internet + Réseaux sociaux	<input type="checkbox"/>

9 NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Union européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



LES CLÉS D'UNE COMMUNICATION RÉUSSIE SUR LES FONDS EUROPÉENS

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

➤ ue.communication@nouvelle-aquitaine.fr



Plus d'infos sur le site



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire